

Paris, le 21 septembre 2018

Fiscalité : une réforme qui oublie le renouvellement des générations d'agriculteurs

Les ministres Stéphane Travert et Bruno Le Maire ont, après 4 reports, organisé aujourd'hui 20 septembre une réunion de restitution du chantier de la fiscalité agricole rassemblant les principaux acteurs du monde agricole. Si la réforme semble aller dans le bon sens, Jeunes Agriculteurs alerte sur la nécessité de mettre en place des mesures incitant à la transmission et à l'installation aidée.

Les ministres ont présenté les grands axes de la réforme de la fiscalité agricole : épargne de précaution, impôt sur les sociétés ont été notamment parmi les sujets attendus.

La dotation pour aléas (DPA) sera remplacée par un système d'épargne de précaution librement réintégré dans un délai maximum de 10 ans. Cette mesure va globalement dans le bon sens, celui d'un meilleur lissage du revenu face aux aléas, condition pour améliorer la résilience des exploitations.

Les aménagements comptables relatifs à l'Impôt sur les Sociétés agricole, ainsi que sa révocabilité dans les 5 ans, bien qu'insuffisants à nos yeux, ont le mérite de répondre en partie aux spécificités agricoles.

C'est en ce qui concerne l'incitation des cédants à la transmission à un jeune que nous restons vraiment sur notre faim, aucune mesure significative n'étant à ce jour sur la table. Date est prise avec les ministères pour retravailler rapidement le sujet. Cette rencontre sera également l'occasion d'échanger à nouveau sur l'abattement fiscal spécifique aux jeunes agriculteurs qui demande à être encore ajusté.

Nous saluons le travail cohérent entre les ministères et le monde agricole sur cette réforme nécessaire. Mais celle-ci doit avoir parmi ses priorités le renouvellement des générations d'agriculteurs, en favorisant la transmission d'exploitations viables et l'accroissement d'installations aidées !

Contact Presse

Thomas DEBRIX | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.